



Tables d'échanges techno-pédagogiques en formation à distance
**** ÉDITION 2014-2015 ****

RÉUNION DU 23 OCTOBRE 2014

*L'avenir du livre numérique et des ressources documentaires
en ligne en formation à distance.*

Sites participants : Équipes de:

- Éric Martel (Université Laval)
- Carolle Roy (Université de Saint-Boniface)
- Christine Simard (TÉLUQ)
- Bernard Bérubé (Université de Montréal)
- David Laplante (Cégep de Sherbrooke)
- Maryna Kalachova, Elaine Charrette, Manon Fiset, Yves Munn (Cégep à distance)
- Huguette Dupont et Daniel Marquis (Cégep de Granby)
- Maxime Ross (Cégep de Rimouski)
- Marie-Josée Desrochers et Émilie Noyeau (Collège de Rosemont)
- Hélène Lalancette (École virtuelle; Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique)
- Chantal Roussel (Université du Québec à Rimouski)
- Patrick Busque (Cégep Beauce-Appalaches)

Présentateur : Monsieur Sébastien Stasse

Acteur du milieu scolaire depuis plus de 25 ans, M. Stasse est un passionné d'éducation, de pédagogie et de technologie. Novateur dans l'intégration et la mobilisation des technologies informatiques en enseignement, il occupe aujourd'hui un poste de gestionnaire dans une école communautaire arménienne à Montréal. Parent, blogueur et éternel apprenant, il a complété une maîtrise en éducation dans le domaine de l'évaluation et il s'intéresse aussi au leadership pédagogique, aux nouveaux défis de l'école et à l'avenir des systèmes éducatifs.

*** Rappel : Le texte qui suit fait état de réflexions et de pistes de solutions qui proviennent d'échanges où étaient invités des intervenant(e)s du milieu. Il s'agit d'un compte-rendu d'une audioconférence proposée par le REFAD à l'automne 2014.**

Compte rendu

Présentation de Sébastien Stasse

L'avenir du livre numérique et des ressources documentaires en ligne en formation à distance.

Cette présentation est basée sur une perspective qui se situe plus au niveau primaire et secondaire qu'au niveau universitaire. Mais la réflexion est tout de même pertinente pour les autres ordres d'enseignement.

Le marché du livre numérique a bougé beaucoup depuis un an et demi. Il est important de situer le livre numérique et de préciser son utilisation au-delà de l'éducation.

Quelques chiffres :

Le livre numérique représente 30% des ventes aux États-Unis. C'est quand même un chiffre important puisque le tiers de la vente de livres se fait en numérique. Au Canada, on parle de 17%. L'offre en livres numériques francophones était beaucoup moins importante il y a un an et demi que maintenant. On retrouve de plus en plus de livres numériques disponibles, ce qui n'était pas le cas dans les premières années. Il y a une différence de chiffres entre les États-Unis et le Canada due à la population mais aussi due aux pratiques numériques.

*Selon : Pew Research Center BookNet Canada
Association of American Publishers - Nielsen Books & Consumer's*

90 % de la consommation de livre numérique au Canada se fait sans ordinateur. L'avènement de la tablette numérique a révolutionné l'intégration et l'utilisation des outils technologiques en enseignement. Le livre numérique est intéressant à partir du moment où on peut le consulter sur un support autre que l'ordinateur.

Les romans de poche ont la cote au niveau des ventes de livres. Aujourd'hui, aux États-Unis, les ventes de livres numériques sont équivalentes aux livres reliés même si le format de poche occupe encore le haut du pavé. C'est assez impressionnant. On ne peut donc pas passer à côté de la réalité du livre numérique qui est là pour rester.

Un exemple concret : la semaine dernière, on m'a avisé qu'une revue à laquelle j'étais abonné était la dernière copie papier qu'on envoyait. Les prochaines parutions seront en format numérique.

Il y a vraiment quelque chose qui se passe au niveau du numérique. Le domaine de l'éducation ne pourra pas passer à côté de ce phénomène.

Le manuel scolaire numérique :

Il est important de dissocier le livre numérique du manuel numérique. Chacun a sa raison d'être. Ce n'est pas le même marché et ça ne rejoint pas nécessairement la même clientèle. Les deux sont en train d'émerger. Le manuel scolaire numérique est un outil très particulier, très pointu.

La différence entre le manuel scolaire numérique et le livre numérique :

- Le manuel scolaire doit être au-delà de l'outil de référence et de consultation.
- Le livre numérique est un manuel numérisé en format PDF et rendu disponible en format électronique.

- Le manuel numérique doit pouvoir être bonifié, complété par l'ajout d'éléments, donc personnalisé, comme des notes de cours par exemple, pour offrir plus que le livre qui existe déjà et qu'on a numérisé.

- Le fait de pouvoir partager et de mettre en commun est un élément important du manuel scolaire numérique. Par exemple, un enseignant pourrait avoir des liens vers les travaux de certains élèves et partager des questions particulières qui ne sont pas prévues au manuel numérique des étudiants. Ça devient un ajout dans le cadre d'un cours et favorise l'interaction; donc c'est un aspect de personnalisation du manuel.

- Le manuel numérique idéal c'est comme une fusion d'un manuel, d'un cahier d'exercices et de notes de cours ou personnelles de l'élève. On retrouve alors à la même place tous les éléments qui vont permettre à l'élève de faire ses propres apprentissages.

- Toutes les écoles n'ont pas les fonds pour payer un iPad à tous les élèves et les parents n'ont pas tous les moyens d'en acheter à leurs enfants. Alors les élèves arrivent en classe avec des appareils électroniques très variés (le système BYOD « Bring your own device »).

Donc idéalement, le manuel scolaire numérique ne doit pas dépendre d'une technologie spécifique. Le manuel numérique doit être accessible dans tout contexte pour que les étudiants puissent utiliser leurs outils technologiques.

La réalité d'aujourd'hui face au manuel numérique, du moins celle qu'on voit dans les écoles secondaires, c'est qu'on est loin d'exploiter tout le potentiel «numérique» de ces outils technologiques.

L'édition :

L'édition va au-delà des maisons d'édition. Les enseignants sont de plus en plus des producteurs de contenu. Il est possible comme enseignant de devenir éditeur et de diffuser rapidement du contenu. La réalité du manuel numérique est la production du contenu par l'enseignant.

Il y a très peu de fusion manuel/cahier d'exercices. Il y a même des maisons d'édition qui offrent un manuel numérique et, pour deux dollars de plus, elles vous envoient la version papier. On est encore dans un modèle hybride, modèle où on choisit un des deux formats. Il n'y a aucune norme ou standard commun.

Par exemple, au Québec, il y a quatre maisons d'édition, donc quatre formats différents. Pour une même école, si les enseignants décident de faire affaire avec les quatre maisons d'édition, cela peut vouloir dire quatre différentes façons de faire pour obtenir les quatre manuels. Dans le cas de certains manuels, ça nécessite un accès internet ponctuel pour télécharger le contenu. Il y a quelques années, il fallait avoir un accès constant pour accéder aux données.

Il y a toujours la problématique de savoir qui s'occupe de la gestion des codes, des accès. Il y a une réflexion à faire à ce niveau. C'est la même réflexion à faire pour la pérennité des données. Exemple : si un manuel disparaît après une année, il n'y a plus de pérennité dans ce que les enseignants ont mis dans le cahier.

Et pourtant, il y a des enseignants qui peuvent produire du contenu. Il y a plusieurs façons de faire. Il y a plusieurs outils qui existent. Il y a vraiment une réflexion à faire à partir du moment où les enseignants publient leurs propres contenus. Mais plusieurs questions se posent.

À qui appartiennent ces contenus-là ? À l'école, à l'enseignant ? Si les contenus peuvent être mis en ligne, est-ce qu'ils peuvent être vendus ?

Quel format sera privilégié dans une perspective où chaque élève utilise sa propre machine ? Par exemple, si une maison d'édition offre un manuel en format e-books, un format propriétaire des tablettes Apple, on ne peut pas s'ouvrir à d'autres systèmes à partir du moment où on entre dans cette lignée-là.

Dans le choix de la plateforme (Appareils vs Système d'exploitation), il faudrait que cela fonctionne avec n'importe quel appareil et n'importe quel système d'exploitation. Dans une même classe, certains étudiants ont des ordinateurs, d'autres des tablettes, certains sont en Linux, d'autres en Mac, d'autres en Windows. Faire affaire avec une multitude d'appareils, c'est un réel défi!

En conclusion

Le manuel numérique en éducation a un énorme potentiel. Actuellement, il ne semble pas assez exploité. Les tablettes sont relativement nouvelles et c'est cela qui a permis d'entrer dans l'ère du manuel numérique.

Le vieux rêve qu'on avait du cartable numérique devient «réalité». Mais il faut vraiment que chaque élève possède son appareil.

Le «futur» manuel scolaire numérique devrait :

1. exploiter le potentiel du numérique

2. être «poly/multi/pluri» accessible
3. offrir une «personnalisation» et idéalement une «adaptation» possible de son contenu par l'enseignant et l'apprenant.

Pensée : Le livre numérique et le manuel numérique, dans une perspective éducative, doivent répondre aux besoins de l'enseignant et permettre à l'apprenant de centraliser les ressources nécessaires à ses apprentissages tout en lui offrant un environnement riche, convivial et surtout évolutif.

ÉCHANGES - DISCUSSION

Qu'est ce que le livre numérique change dans votre milieu ?

Au Cégep Beauce-Appalaches, on n'utilise pas tant que cela le livre numérique. Dans un cours en techniques du bâtiment, les étudiants ont commencé à utiliser le code du bâtiment en version numérique. Il a fallu faire un ajustement aux examens car les étudiants n'avaient pas droit à l'utilisation de l'ordinateur durant l'examen.

Au Cégep de Granby, il y a eu une expérience en soins infirmiers appelé « Le dos léger ». Au début, il y a eu de l'euphorie car on pensait qu'on allait diminuer le coût d'achat de livres papier en biologie. Mais les maisons d'éditions ne suivaient pas assez rapidement. Les livres format papier utilisés n'étaient pas disponibles en numérique. L'autre problématique était que le contenant devenait presque aussi important que le contenu. De plus, on a découvert qu'il n'y a pas nécessairement de Wifi durant les stages dans les hôpitaux, donc il n'était pas possible pour les étudiants de lire leur livre de références.

Il est aussi apparu difficile d'utiliser une portion des contenus d'un livre, comme un tableau, une image, pour l'intégrer dans un diaporama ou sur un tableau interactif. Chaque éditeur a sa coquille, ses fonctionnalités et il devient très difficile d'adapter le livre aux méthodes actuelles. Donc, il y en a encore beaucoup de défis à relever pour en arriver à un environnement satisfaisant.

À la bibliothèque, tout ce qui est numérique prend de plus en plus d'ampleur, pas seulement au Cégep de Granby mais dans l'ensemble du réseau collégial. Tout a débuté avec les périodiques et les journaux. À Granby, 93% des abonnements sont numériques. Ensuite les encyclopédies ont été offertes en numérique. Dans le cas de la monographie, c'est plus lent, car l'offre en langue française est plus limitée qu'en langue anglaise. De plus, cela demande au personnel des bibliothèques d'avoir le savoir-faire pour traiter ces livres numériques.

Actuellement, au Cégep de Granby, nous avons 4100 titres de livres numériques, dont 3003 qui ont été ajoutés il y a un mois en format e-library. C'est tout un travail car

lorsqu'on a le fichier, il faut accéder aux métadonnées. Au Cégep, on utilise le format MarcEdit qui a été retenu dans tout l'occident pour le traitement des livres numériques. Ça demande de traiter en lot les fichiers pour aller ajouter une adresse proxy afin de permettre aux étudiants de bien lire ces livres à la maison avec authentification sur notre serveur. C'est tout un défi à la fois technologique et à la fois au niveau de la gestion.

Les livres qui nous intéressent au niveau collégial, ce ne sont pas tant les livres qu'on retrouve dans les bibliothèques municipales. Ce sont des livres qui s'inscrivent dans le curriculum des cours et qui cadrent bien pour les cours au niveau collégial. Ce sont souvent des monographies écrites par des spécialistes (Presses de l'Université du Québec, de l'Université de Montréal ou de l'Université d'Ottawa). Ils ne sont pas chronodégradables, donc pas de DRN qui restreint l'usage. Le même livre peut être consulté en tout temps et par plusieurs étudiants à la fois. C'est un avantage pour les étudiants qui ont besoin de ces livres pour leurs recherches. Il est donc important de trouver des titres pertinents aux besoins des étudiants et des enseignants.

Au niveau collégial, il y a un réseau de regroupement des bibliothèques collégiales, le ROBIC. Dans ce réseau, un comité évalue et fait des recommandations pour l'achat de livres numériques. C'est le réseau qui négocie aussi les prix.

En Colombie-Britannique, au secondaire et au début du collégial, le livre numérique n'a pas apporté de grande satisfaction dans nos pratiques. Dans le cas des monographies, il y a des contraintes complexes. En formation à distance, il y a une complexité des codes d'accès qui est très lourde. Il y a déjà des codes d'accès à la plateforme, à des portfolios numériques etc... Quand on utilise des romans, on a le problème du nombre de copies et de la pérennité.

À l'Université de Montréal, l'expérience démontre que la personnalisation est très importante dans le cas de l'utilisation par les professeurs. L'enseignant veut pouvoir remodeler un manuel numérique pour le personnaliser et y ajouter du contenu. On note que le taux d'utilisation est différent lorsque l'enseignant a la possibilité de personnaliser son outil. Le critère de la personnalisation est donc très important.

Un autre critère important est de pouvoir travailler hors ligne ou hors connexion. Les enseignants doivent pouvoir générer du contenu, préparer des exercices hors ligne et une fois de retour en ligne, les étudiants doivent pouvoir poursuivre leur parcours avec ces ajouts qui ont été faits hors connexion. C'est la force pédagogique du livre numérique.

Au Cégep à distance, le livre numérique pose un problème. Le modèle de cours au Cégep à distance est un modèle autoportant. Les étudiants qui s'inscrivent ont accès à un site de cours. Si un manuel de base est exploité dans le cadre d'un cours, il n'y a pas de problème avec le livre imprimé. Avec le livre numérique, l'étudiant doit quitter le site du cours pour aller consulter le livre. On aimerait que les maisons d'éditions soient plus

flexibles afin de pouvoir intégrer certaines parties du livre à notre site de cours. Cela pose un problème au niveau de la conception. Pour les mises à jour, aussitôt qu'un éditeur change d'édition, c'est plus difficile de mettre les cours à jour. On doit alors entreposer, et en numérique, il faut avoir un accès pour une période de temps et c'est plus compliqué. Cela apporte des défis nouveaux qu'il va falloir examiner dans l'avenir.

On se demande quelles sont les compétences nécessaires chez les professeurs pour utiliser le livre numérique, et les professeurs d'université sont-ils prêts ?

L'expérience qu'on a actuellement, c'est surtout au niveau des écoles privées car ils ont les reins plus solides et demandent aux parents de payer pour que les enfants achètent une tablette numérique. Ils peuvent donc utiliser des livres numériques.

Cela demande un ajustement important pour les enseignants. Les maisons d'éditions sont très à l'écoute des commentaires des utilisateurs. L'an dernier, des écoles se sont lancées dans l'aventure et les maisons d'édition se sont ajustées, entre autre pour la consultation d'un manuel hors ligne.

Pour l'enseignant, si la version numérique d'un livre est exactement la même version que le livre papier ce n'est pas trop problématique. L'enseignant n'a pas grand-chose à changer dans sa façon de faire. Si la version est différente, ou si la maison d'édition intègre une partie d'interactions, l'enseignant doit s'adapter pour tirer profit de cette différence. Cela dépend toujours de la méthode d'enseignement que chaque personne utilise et de l'ouverture qu'elle a pour changer sa méthode de travail.

À l'Université de Montréal, du côté des bibliothèques, on a ce même genre de discussion. La grande majorité de nos actions se fait au niveau électronique depuis plusieurs années. Pour les revues et les monographies, ça a trainé un peu avec les maisons d'édition. On a des centaines de milliers de livres qu'on a acquis en mode électronique. Les défis dans les universités sont plus au plan des modèles d'affaires, des éditeurs commerciaux et les licences qu'au plan des technologies. Parfois il y a une problématique des DRN, parfois cela peut être des modèles chronodégradables, parfois ce sont différents modèles avec accès simultanés limités.

Aux États-Unis, la question des Textbook est à l'avant-plan en libre accès car l'éducation est de moins en moins accessible. Le prix pour les études universitaires a augmenté. Le prix des Textbook a aussi augmenté. C'est devenu un enjeu très critique. Alors on a développé différentes initiatives et différentes plateformes. De plus en plus, il y aura des outils pour faciliter la vie aux auteurs et aux enseignants pour créer leur contenu, le mettre en forme et l'adapter en cours d'utilisation. Il y a beaucoup d'espoir de ce côté.

Du côté des éditeurs commerciaux, on réalise que le livre numérique en Amérique du nord est un marché d'environ 8.8 milliards de dollars entre cinq grands éditeurs. Il y a une forte concentration. Il y a beaucoup d'avenir pour le manuel libre. Il faudra penser aux bibliothèques comme partenaires car on travaille beaucoup dans la gestion, les acquisitions et les négociations de licences.

Certains éditeurs permettent l'intégration de contenu soit dans les recueils de textes imprimés ou dans des cours en ligne. Donc il y a certaines choses qui sont possibles. Chaque licence est différente et les bibliothécaires peuvent expliciter ce que chaque licence permet.

Pour ce qui est des droits d'auteurs, c'est une question de relation de travail. C'est assez critique dans le milieu universitaire entre les professeurs auteurs et les universités. C'est un enjeu à éclaircir pour les produits d'enseignement. Quand les enseignants sont auteurs, est-ce que l'institution pour laquelle ils travaillent peut continuer d'utiliser le matériel pédagogique conçu par les enseignants ? Y a-t-il une propriété partagée, unique ou exclusive, non exclusive ?

Au Cégep de Granby, l'élément des compétences technologiques chez les enseignants est vu de deux façons.

Selon notre expérience, l'engouement d'aller vers le numérique dans les livres peut amener une pression chez les enseignants car, dans certains cas, tous ne sont pas prêts à s'investir et à apprendre. Il faut utiliser une stratégie des petits pas, surtout s'il y a encore des lacunes et des problèmes à résoudre. Il faut y aller lentement et continuer d'exercer une veille dans nos milieux et offrir un soutien local pour accompagner ces enseignants.

À l'inverse, l'arrivée du livre numérique et l'utilisation de la tablette peuvent devenir un moteur pour développer des compétences technologiques chez les professeurs. Si on prend le côté pratico-pratique de l'enseignement, le numérique change la donne. Pour extraire quelques pages d'un livre imprimé, l'enseignant fait des photocopies et déclare le tout à Copibec. Pour prendre quelques pages d'un livre numérique, il faut acheter le livre mais c'est un plus grand défi d'en extraire certains nombres de pages, tout en respectant les droits d'auteurs. Pour certains livres numériques, il est impossible d'extraire des portions de contenu.

Au Cégep de Jonquière, on aimerait qu'il y ait une possibilité d'acheter simplement des chapitres d'un manuel scolaire. Il pourrait y avoir aussi la possibilité de location pour des périodes plus courtes de contenu, soit louer un document seulement pour quelques jours. Cette facette commence à exister sur le marché et pourrait offrir une plus grande flexibilité.

Est-ce que le budget consacré à l'achat d'ouvrages numériques est le même que celui pour les documents imprimés ?

En Colombie-Britannique, les professeurs font beaucoup de développement de matériel en virtuel. Dans le cas de conception de matériel en formation à distance, la propriété est à l'école. Il y a eu des collaborations avec des éditeurs mais le budget est un facteur limitant. Il n'y a pas une grande reconnaissance de la part des administrateurs pour le financement dans le domaine du numérique.

CONCLUSION

Belle rencontre remplie d'échanges enrichissants.

Voir une réflexion qui date de février 2013 sur la propriété intellectuelle du matériel produit par les enseignants. La Loi de juridiction provinciale est claire.

<http://fr.slideshare.net/sstasse/refad2>

Un article est aussi paru dans le journal « Le Devoir » portant sur les livres numériques dans les écoles.

<http://www.ledevoir.com/societe/education/410636/des-livres-numeriques-pirates-dans-des-ecoles>